

# Point de presse du Parti EDR : « La mémoire du Président Soumaïla Cissé au sein du FSD, du M5-RFP.. »

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 05 JUIN 2023

# 1359

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Référendum constitutionnel du 18 juin 2023

## Le CNID-Faso Yiriwa

## Ton appelle à voter « Oui »



**Mutation des magistrats :** Le procureur Touré reste en poste au Tribunal de la commune IV



**Croissance économique :** Un financement au profit des activités génératrices de revenus



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**03** Juin  
2023

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**63**

Nouveaux cas confirmés

**02**

Nouveaux guéris

**00**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**700 086** Vaccinations incomplètes

**3 736 776** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**33 150**

**Guéris**

**32 329**

**Décès**

**743**

dont 00 fait l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social



P.13



P.18



P.22



## / Une /



Référendum constitutionnel du 18 juin 2023 : Le CNID-Faso Yiriwa Ton appelle à voter « Oui »

P.5

## / Brèves /



GMS : Le projet de loi fondamentale expliqué aux éléments de la police nationale  
Coopération : Les États-Unis offrent un important lot de matériels à la Gendarmerie Nationale  
Choix des membres de jury des examens : Ça sent le soufre !  
De l'espoir au désespoir : Le Mali Kura en question !

P.13

P.13

P.14

P.14

## / Actualité /



Mutation des magistrats : Le procureur Touré reste en poste au Tribunal de la commune IV  
MSPC : Lancement de la Journée de mobilisation des FAMA pour un vote massif au scrutin référendaire  
Croissance économique : Un financement au profit des activités génératrices de revenus  
Hôpital Gabriel Touré : Les grévistes doivent être poursuivis20

P.17

P.18

P.19

P.20

## / Politique /



Point de presse du Parti EDR : « La mémoire du Président Soumaïla Cissé au sein du FSD, du M5-RFP.. »  
Décryptage : Entre instabilité et rejet, comment redevenir un peuple libre ? 23

P.22

P.23

## / Culture & société /



Conférence internationale sur la beauté : Le Mali aux couleurs de l'esthétique de l'école Olilor

P.25

## / International /



RDC : Interview exclusive avec le président Tshisekedi  
Centrafrique : Le président Touadéra soupçonné après l'annonce d'un référendum

P.26

P.28

## / Sport /



Football : Après 14 ans au club, Karim Benzema quitte officiellement le Real Madrid

P.29

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : [ampikile@gmail.com](mailto:ampikile@gmail.com)

Site Web : [www.malikile.com](http://www.malikile.com)

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



# LA PENSION DE RETRAITE ANTICIPÉE POUR RAISON DE SANTÉ

## Conditions d'ouverture des droits :

- Avoir accompli au moins 13 années d'assurance
- Avoir 53 ans et moins de 55 ans pour toutes les catégories
- Certificat médical attestant l'impossibilité d'exercer une activité professionnelle



## INPS Au service des assurés sociaux

**Employeurs ! Faites vos déclarations et assurez leur paiement régulier à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités**





# Référendum constitutionnel

du 18 juin 2023 **Le CNID-Faso**

**Yiriwa Ton appelle à voter « Oui »**

**L**e Président du Congrès National d'Initiative Démocratique (CNID-Faso Yiriwa Ton), Me Mountaga Tall, a présidé un exercice d'appropriation pédagogique du projet de nouvelle constitution, le samedi 3 juin 2023, au Centre International de Conférence de Bamako (CICB). Ayant regroupé plusieurs représentants de la société civile et de la classe politique, la rencontre a été l'occasion, pour

Me Tall d'expliquer clairement le contenu de la nouvelle constitution. Et par la suite, inviter les sympathisants du parti CNID en particulier et les maliens en général à voter « oui » lors du scrutin référendaire.

La rencontre a réuni du beau monde, une très belle brochette de personnalités venant de tous les horizons. Outre six ministres du gouvernement dont celui en charge de la Refon-

dation de l'État, Pr. Ibrahim Ikassa Maïga, les premiers Vice-présidents du CNT Assarid Ag Imbarcaouane et du Conseil Economique, social et culturel Sanoussy Daffé ont rehaussé par leur présence l'éclat de la cérémonie. Sans compter de nombreux autres vice-président et membres du CNT. Empêché en raison de funérailles le président du Haut Conseil Islamique Ousmane Madani Haidara était



représenté avant l'arrivée du premier vice-président Ibrahima Kontao. S'y ajoutaient Habib Sylla, le président du Haut conseil des Maliens de l'extérieur, les coordinateurs des chefs de quartiers des 6 communes de Bamako, des chefs religieux de premier plan de toutes les confessions, de faïtières de très nombreuses associations, des représentants de syndicats, d'ordres professionnelles, des partis et regroupements de partis politiques, des membres du M5-RFP et plusieurs autres invités de marque. En 10 questions/réponses et en langue bambara, Me Tall a éclairé les lanternes sur le contenu du projet de constitution. Et a appelé à un vote utile et massif le 18 juin 2023.

### Le choix du « oui »

Cet exercice d'appropriation a servi de cadre pour discuter des points phares de la nouvelle constitution. Parlant de la laïcité, Me Tall a fait savoir que le Mali a toujours été un pays laïc. D'après lui, la laïcité qui prévaut dans la nouvelle constitution n'a qu'un sens : « **intégrer et respecter toutes les religions. En aidant tous les croyants à pratiquer leur foi en étant à égal distance des religions tout en reconnaissant leurs droits respectifs.** »

S'adressant à ses compagnons politiques ainsi qu'aux représentants de la société civile, le président du CNID a fait comprendre que malgré la divergence des points de vue qui entoure le projet de constitution, chacun devrait comprendre que cette nouvelle constitution n'est que la version améliorée de celle de 1992. Une constitution qui malgré ses insuffisances a pu diriger le Mali pendant 30 ans. Toujours d'après lui, l'adoption d'une nouvelle constitution ne suppose nullement le rejet de l'ancienne. « **L'adoption d'une nouvelle constitution va du bonheur de tous les Mali. Quand bien même il prend en compte plusieurs problèmes qui enfrennent le système de gouvernance de notre pays** », a-t-il dit. Puis de poursuivre en ces termes : « **Le CNID est pour l'amélioration de la constitution de 1992. Et nous voterons oui le jour du scrutin référendaire.** » Ce choix, se justifie-t-il, révèle du simple fait que l'adoption d'une nouvelle constitution permettra de redynamiser le Mali et de rendre au peuple Malien, le Mali Kura dont ils ont toujours rêvé. » Il faut comprendre



que la constitution ne peut pas à elle seule résoudre tous les problèmes du Mali. Seule une bonne application de son contenu permettra d'avoir les résultats attendus », a-t-il précisé.

Au terme de cet exercice d'appropriation pédagogique sur le projet de la nouvelle constitution, les participants se sont dit convaincus des explications fournies par le président du CNID-Faso Yiriwa Ton, Me Mountaga Tall, et

ont assuré à leur tour qu'ils voteront « oui ». « **Nous sommes pour la paix et la stabilité du Mali. Nous sommes pour la refondation de notre État. Nous voterons donc « oui » lors du scrutin du 18 juin prochain**, ont-ils soutenu à l'unanimité.

### En encadré « LA CONSTITUTION EN DIX (10) QUESTIONS ET RÉPONSES »

Siguéta Salimata DEMBELE







## Congrès National d'Initiative Démocratique CNID - Faso Yiriwa Ton

# LA CONSTITUTION EN DIX (10) QUESTIONS ET RÉPONSES

Le débat sur le référendum constitutionnel est une question d'intérêt national qui, de ce fait, interpelle toutes les Maliennes et tous les Maliens. Le président du CNID-FYT a décidé de faire une contribution en intervenant dans le débat à travers dix questions et réponses.

### I- QU'EST-CE QU'UNE UNE CONSTITUTION ? LA CONSTITUTION A-T-ELLE VOCATION À RÉSOUDRE TOUS LES PROBLÈMES DU MALI ET DES MALIENS ? PEUT-ELLE ÊTRE PARFAITE ?

1- La Constitution est la norme la plus élevée de l'ordre juridique, dont découlent toutes les autres règles. Elle est au sommet de la hiérarchie ou de la pyramide des normes.

2- La Constitution pose les grands principes qui sont complétées et/ou détaillées par les lois (organiques ou ordinaires), les actes réglementaires (Décret – Arrêté – Décisions...). Elle ne rentre pas dans des détails. La Légistique, qui est la science de l'écriture des textes législatifs et réglementaires, pose des règles très précises.

En l'occurrence, le louable souci de pédagogie et la quête du consensus a quelquefois conduit les rédacteurs de projet à y insérer des règles qui relèvent normalement de la loi organique et parfois même de la loi ordinaire.

3- Une Constitution n'est jamais parfaite : nul, y compris ses initiateurs, ne peut

en être entièrement satisfait ni en être totalement insatisfait. Elle ne peut non plus régler tous les problèmes d'un pays en un instant T.

4- La souveraineté, l'authenticité, le retour aux sources ne s'opposent pas à l'adoption de règles universelles propres à l'Etat moderne. En effet, certaines règles sont consubstantielles à l'Etat moderne même si elles peuvent s'appliquer différemment selon les pays. L'Arabie Saoudite, le Japon, les USA, le Brésil ou le Mali et tous les autres pays du monde partagent ainsi certaines de ces règles.

5- Au demeurant, le projet de constitution, comme celle de 1992, ne sera que ce qu'en feront les Maliens, gouvernants comme gouvernés. Les premiers en faisant preuve de vertu républicaine et démocratique et les seconds, en jouant leur rôle de sentinelle vigilante.

### II- LE PROJET DE CONSTITUTION EST-ELLE LA NEGATION DE CELLE DE 1992 ? JETTE-T-ELLE A LA POUBELLE LA CONSTITUTION DE 1992 ?

1- Comme toute œuvre humaine, la Constitution de 1992 est perfectible et ses « pères » doivent accepter cette règle uni-

verselle.

- Les enfants nés le jour de l'adoption de la Constitution de 1992 ne sont-ils pas aujourd'hui des pères de famille.

2- Le besoin de rénover la Constitution de 1992 a été exprimé, sans succès, par les trois (3) présidents de la République élus depuis 1992.

3- La Constitution de 1992, quoi qu'en dise, a tenu trente ans. Mais, depuis son adoption il y a une trentaine d'année, la pratique politique et institutionnelle du Mali et l'évolution du monde ont mis en évidence la nécessité de prendre en compte de nouvelles réalités.

En définitive, la Constitution en cours d'adoption complète et actualise celle de 1992. Il n'y a pas de conflit, mais une complémentarité entre elles.

### III- UN RÉGIME DE TRANSITION PEUT-IL INITIER UNE NOUVELLE CONSTITUTION ?

1- La Constitution du 02 juin 1974 a été initiée et adoptée sous un régime d'exception et de parenthèse constitutionnelle dans un contexte de forte répression.

2- La Constitution de 1992 a été, elle-

même, initiée et adoptée sous un régime de Transition démocratique.

3- L'adoption d'une nouvelle Constitution est une recommandation des Assises nationales de la Refondation (ANR) qui doivent être appliquées dans toute la mesure du possible.

4- Peut-on soutenir que le Président de la Transition qui remplit les fonctions de Chef de l'Etat et qui à ce titre a :

- procédé à la nomination du Premier ministre et du Gouvernement,
- des ambassadeurs qui sont acceptés partout au monde ;
- accueilli des Chefs d'Etats étrangers ;
- accordé des grâces à des détenus ;
- décoré de nombreuses personnalités nationales et étrangères
- accompli les actes liés à sa qualité de Chef suprême des Forces de défense et de Sécurité (FDS...) sans élever de protestation...
- n'a pas le droit de prendre une initiative constitutionnelle.

#### IV- LE PC PORTE-IL ATTEINTE À LA LIBERTÉ DE CULTE AU MALI ? QU'EST-CE QUE L'ETAT LAÏC ?

L'Etat laïc n'est pas irréligieux mais il n'est pas non plus fondé sur une seule religion;

Ainsi

1- L'Etat laïc ne doit pas rejeter les religions : ceci est le fait d'un Etat irréligieux comme Cuba jusqu'en 1992 ou d'ailleurs l'athéisme d'Etat a été aboli et remplacé par la laïcité ou de certaines anciennes démocraties populaires.

2- L'Etat laïc n'est pas non plus gouverné sur la base d'une seule religion comme l'Arabie Saoudite ou la Mauritanie.

3- L'Etat laïc intègre toutes les religions,

les respecte toutes mais se tient à égale distance d'elles ; ce qui induit la prise en compte de leur importance respective.

4- Enfin L'Etat laïc peut et doit aider les citoyens à pratiquer leur foi ;

Il existe de nombreux modèles d'Etats laïcs :

• **Le modèle français** fondé sur le principe selon lequel « pour que l'Etat respecte toutes les croyances de manière égale, il ne devrait en reconnaître aucune ».

• Ce modèle se rapproche de l'Irréligiosité

• **Le modèle américain** : Les références à Dieu sont omniprésentes dans la pratique politique américaine. En témoignent

• Le Serment du président élu sur le Livre Saint de sa Foi ;

• La mention « » [En Dieu, nous croyons] sur le dollar américain ;

• Certains Etats fédérés qui financent même les religions.

En définitive, si en France, l'Etat rassemble par son indifférence voire son rejet des cultes, les Etats Unis d'Amérique, au contraire, rassemblent en créant un point commun qui est le fait de croire.

D'ailleurs, il est impossible, actuellement, pour un athée de se faire élire président des USA.

• **Le modèle Turc** : La mention « la religion de l'Etat turc est l'islam » maintenue dans la constitution turque du 20 avril 1924 a été supprimée le 11 avril 1928 et remplacée le 10 décembre 1937 par « l'Etat turc est républicain, nationaliste, populiste, étatiste, laïc et réformateur ».

Mais la préférence pour l'Islam est assumée par l'Etat qui entretient même des mosquées.

La Constitution turque de 1982 rend l'enseignement religieux obligatoire à l'école publique (sauf pour les enfants de mino-

rités religieuses). « L'éducation et l'enseignement religieux et éthique sont dispensés sous la surveillance et le contrôle de l'Etat. »

La prévoit qu'aucune réforme constitutionnelle ne peut porter atteinte à un certain nombre de principes, dont la laïcité

• **Le modèle russe** : La constitution de 1993 de la Fédération de Russie pose les principes de la laïcité dans la fédération de Russie. Les cours de civilisation orthodoxe sont obligatoires dans les écoles de certaines régions. L'islam est enseigné dans les républiques du .

• **Le modèle libanais** ou le confessionnalisme : Les différentes communautés du Liban se partagent constitutionnellement le pouvoir. Les postes du gouvernement, ainsi que les sièges au Parlement sont distribués entre les représentants des confessions religieuses.

Mais, il convient de rappeler que la évoque la sortie du système confessionnaliste dans son préambule : « La suppression du confessionnalisme politique constitue un but national essentiel pour la réalisation duquel il est nécessaire d'œuvrer suivant un plan par étapes. »

Ici au Mali, nonobstant l'adhésion de Haut Conseil Islamique au maintien de la laïcité dans le projet de nouvelle constitution, certaines personnes ou associations musulmanes restent opposées à la Laïcité :

• elles manifestent leur préférence pour l'Etat multiconfessionnel que les libanais veulent supprimer.

• dénoncent des comportements ou propos irréligieux tenus par certaines personnes sous le couvert de la laïcité.

Il convient de se pencher sur ces frustrations provoquées par des comportements qui n'ont rien à voir avec la laïcité ou par des personnes qui n'y ont rien compris.

• Les demandes de protection ou de promotion de la religion comme l'enseignement religieux dans les écoles publiques



ou la traduction de la Laïcité en bamanan « Dina ko tè a la » (Exclusion de toutes les religions) par « Dina bè bi a la » (prise en compte de toutes les religions) pourraient être discutés avec les pouvoirs publics après le référendum.

NB : Ces points sont explicités et tranchés dans mon programme de gouvernement publié en 2012 et 2018.

Le temps n'est-il pas venu de réfléchir ensemble sur les points suivants :

1- ALLAH SWT a créé un monde avec des musulmans et des non-musulmans alors que dans sa magnificence il aurait pu faire de tous les humains des musulmans ; Devons-nous contrarier cette volonté ?

2- La Sourate « Les Infidèles » qui dit « A vous votre religion, et à moi ma religion »

3- Quelle différence peut-on trouver aujourd'hui entre le Mali et la République islamique de Mauritanie dans la gestion de l'Etat?

4- Quel serait le sort réservé aux musulmans si tous les pays du monde supprimait la laïcité si l'on sait que ces musulmans sont minoritaires dans de très nombreux pays ?

Au final, ne suffirait-il donc pas de chercher à expliquer et à obtenir progressivement satisfaction sur les différents points de revendication ?

## V- QUELLE PLACE ET RÔLE LE PROJET DE CONSTITUTION ACCORDE AUX MALIENS ÉTABLIS À L'EXTÉRIEUR DANS LA VIE PUBLIQUE NATIONALE ?

1- Quatre (4) traits caractérisent les Maliens établis à l'étranger

- Leur apport au Mali très important sur les plans économique et social ;
- Un potentiel scientifique et culturel im-

portant ;

- L'amour et l'attachement à la Patrie toujours manifestés ;

- Ils savent qu'ils peuvent avoir 2 ou plusieurs nationalités mais qu'ils n'ont qu'un seul Mali.

2- Il n'y a aucune restriction pour aucune fonction politique pour les Maliens établis à l'extérieur.

3- Les Maliens établis à l'étranger peuvent désormais siéger sans ambiguïté à l'Assemblée nationale (article 96)

4- Ils peuvent également être sénateurs (article 97),

5- le Conseil économique, social, environnemental et culturel leur reste ouvert (article 168).

6- Ils peuvent être Premier ministre, ministres, ambassadeurs, présidents d'institutions, maires ou conseillers municipaux

7- Ils peuvent être Président de la République sans condition SPECIFIQUE

En effet, la restriction de ne pouvoir se présenter à l'élection présidentielle pour un candidat qui dispose de deux nationalités s'appliquent à tous les Maliens :

- qu'ils soient des Maliens de l'intérieur dont certains n'ont d'ailleurs jamais vécu à l'extérieur ou

- Maliens établis à l'extérieur.

Donc cette condition ne concerne pas spécifiquement les Maliens établis à l'extérieur

Je rappelle ici que le CNID-FYT a été l'auteur de la première proposition de loi sur la double nationalité.

Quelle est sa justification de cette mesure?

- Avoir la double nationalité, c'est avoir

une sujétion à l'égard de deux pays ; c'est être au Mali sous l'autorité de l'Etat malien et de l'ambassadeur représentant l'autre pays. Doit accepter cela, même 24 heures, pour notre président de la République ?

- Que faire si, une fois élu, le président refuse de renoncer à sa seconde nationalité ? Ouvrir une crise politique ?

- Et même s'il accepte de renoncer à son autre nationalité, les règles de renonciation (conditions, procédures et durée) diffèrent selon les pays et peuvent prendre beaucoup de temps.

- Des exemples célèbres existent en la matière.

## VI - LE PROJET DE CONSTITUTION LUTTE-T-IL CONTRE LA CORRUPTION ET MORALISE-T-IL LA VIE PUBLIQUE AU MALI ?

Oui. A 10 niveaux au moins :

1- l'affirmation de la lutte contre la corruption comme principe constitutionnel ;

2- L'impossibilité pour la Cour constitutionnelle d'inverser les résultats proclamés par des juridictions inférieures. Elle peut juste annuler une élection ;

3- Les Principes directeurs de l'action publique sont définis « l'action publique est guidée par les principes fondés sur le respect de la souveraineté de l'Etat, les choix souverains du Peuple et la défense de ses intérêts » (article 34).

4- La possible destitution du Président de la République, des Présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Conseil économique, social, environnemental et culturel. (Article 73)

5- la responsabilité pénale du Président : La responsabilité du Président de la République peut être engagée pour des faits qualifiés de haute trahison (article 73). Aussi, il est désormais pénalement responsable, devant les juridictions de droit

commun, des crimes et délits commis en dehors de l'exercice de ses fonctions (article 74).

6- La fin des immunités pour les membres du gouvernement qui sont désormais pénalement responsables des crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions (article 82 et 103).

7- La déchéance du mandat de tout député ou conseiller de la Nation qui fait l'objet d'une condamnation pénale définitive à la demande du ministre de la Justice ou de tout citoyen ;

8- La fin du nomadisme politique : toute adhésion à un autre parti politique ou une autre organisation, en cours de mandat, est considérée comme une démission (article 106). L'intéressé est libre de partir mais sans son mandat.

9- La champ d'action de l'immunité des parlementaires a été fortement réduit par suite des abus et dérives constatés. Ainsi, « les députés et les sénateurs ne bénéficient de l'immunité parlementaire que dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions » (article 103).

10 - La création de la Cour des comptes (article 156) chargée de recevoir les déclarations de biens des assujettis et du contrôle des comptes des partis politiques.

## VII- QUELLE PLACE OCCUPENT NOS VALEURS RELIGIEUSES ET SOCIÉTALES ANCESTRALES DANS LE PROJET DE CONSTITUTION ?

1- L'affirmation selon lequel le mariage ne se fait qu'entre un Homme et une Femme, ce qui exclut les mariages homosexuels.

Il faut préciser, contrairement à une déduction erronée, que cette disposition très bien accueillie par les Maliens, ne remet nullement en cause le principe de la polygamie défini dans le Code des Personnes et de la Famille.

2- les autorités et légitimités traditionnelles sont institutionnalisées, en tant que sénateurs (article 97)

## VIII- LE PROJET DE CONSTITUTION VALORISE-T-IL NOS LANGUES NATIONALES ?

1- Le français a été relégué au rang de langue de travail et n'est plus donc la langue officielle au Mali (article 31).

2- Ainsi, dans le cadre de l'affirmation de notre souveraineté et de la valorisation de notre héritage culturel, les langues nationales sont désormais les langues officielles du Mali.

3- Ce projet de Constitution offre la possibilité d'adopter toute autre langue comme langue de travail.

C'est le lieu de saluer le mouvement NKO

## IX- QUE DIT LE PROJET DE CONSTITUTION SUR LE SENTIMENT PATRIOTIQUE ET LA DÉFENSE DE LA PATRIE, LA COHÉSION NATIONALE ?

1- L'interdiction des discriminations entre les Maliens basées sur l'ethnie et la religion (article 1er). Le projet de constitution fait une innovation fondamentale, en ajoutant à la liste des fondements de discrimination prohibée, l'ethnie et la région.

2- L'esclavage par ascendance (article 4), le trafic d'enfants et l'extrémisme religieux fondé sur la haine et le refus de l'autre, avec son cortège de crimes organisés sont prohibés (article 3).

L'égalité devant la défense nationale à savoir la Défense de la Patrie (Art 24) et la mobilisation générale et le volontariat sont affirmés articles 24, 63, 90 et 93)

## X- QUE FAIRE ?

1- Le caractère moins rigide de la Constitution rend les amendements ultérieurs plus faciles pour prendre en charge les imperfections ou les besoins nouveaux ; les éventuelles imperfections et les besoins nouveaux pourraient être plus facilement pris en compte.

2- Nous n'avons pas le droit de nous diviser autour d'une question aussi essentielle en des temps aussi difficiles pour le Mali.

3- Les divergences d'opinion sont de la nature même d'un débat référendaire. Ceux qui croient au OUI doivent convaincre les sceptiques jusqu'au dernier jour de la campagne dans le respect réciproque.

Me Mountaga TALL

Le 03 juin 2023



## Forces Armées Maliennes



Tombouctou : Le projet de Constitution expliqué dans la Région militaire n°5  
 Une mission d'explication du projet de Constitution, comprenant le Directeur des Ressources Humaines des Armées, le Colonel Mohamed LY, le Haut fonctionnaire de défense du ministère de la Refondation, le Colonel-major Adama BERTHE et le Conseiller technique au ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Mamadou Daba COULIBALY, a séjourné du mardi 23 au mercredi 24 mai 2023, à Tombouctou.  
 Son objectif était d'expliquer et de sensibiliser le contenu du projet de Constitution à la Hiérarchie militaire, aux Troupes, aux associations des Femmes et des Jeunes des Camps de la Zone de défense n°5.



Gao : Le projet de Constitution expliqué aux Forces de Défense et de Sécurité  
 Une mission de la Cellule de coordination, chargée de la vulgarisation du projet de Constitution, conduite par le directeur des ressources humaines des Armées, le Colonel Mohamed Ly, s'est rendue le 23 mai 2023, à Gao où elle a expliqué le contenu du document aux Forces de Défense, aux membres de leur familles et aux autres entités sociales. La rencontre qui s'est déroulée sous le hangar de la Place d'Armes du Camp Firhoun Ag Alançar a regroupé la Hiérarchie militaire, les Troupes, les familles des militaires, les représentants des Femmes et des jeunes du Camp. La mission leur a expliqué le contenu et les amendements du projet de la Loi Fondamentale, l'une des recommandations des Assises Nationales de la Refondation de l'Etat. Elle a, par ailleurs, remis des exemplaires du document au Commandant de Zone, le Colonel Issa Bagayogo pour une appropriation du contenu par l'ensemble des Troupes.



## Issa Kaba



Insolite  
 Ghana : L'ex petit ami (joueur de football Ansumana S. O Nyassi) a battu son ex petite amie (arbitre) après avoir reçu un carton rouge pour un tackle dangereux sur son petit ami actuel (actuel petit ami de l'arbitre)



## Kassoum Thera



12 heures sans électricité

## Yeah Samake



CHERS AMIS,  
 Je suis très heureux de vous annoncer que je suis bien arrivé à Chicago. C'est un honneur pour moi d'avoir été invité par Vijay G Prabhakar à participer à la cérémonie de remise de trophées organisée par l'Indian-American Business Coalition #IABC.  
 J'attends avec impatience de rencontrer de nombreux talents exceptionnels et d'échanger sur nos idées, nos défis et nos succès respectifs. Je suis sûr que nous avons beaucoup à apprendre les uns des autres.  
 En outre, j'aimerais saisir cette occasion pour rencontrer la Communauté malienne résidant ici à #Chicago. Ce serait une excellente occasion de renforcer les liens et de partager des perspectives.  
 Restez à l'écoute pour plus d'updates sur mon séjour à Chicago. Je vous souhaite une bonne journée!  
 Bien à vous,  
 Rappelons nous toujours que #DIRIGERCESTSERVIR



## ■ MALI FOOTBALL ET INFOS



Finale Coupe CAF Djigui DIARRA élu HOMME DU MATCH



## ■ Séga DIARRAH



Chers compatriotes Maliens, le futur de notre belle nation est dans nos mains. Le 18 juin, nous avons le choix. Un choix qui détermine non seulement notre avenir, mais aussi celui de nos enfants. Il y a des craintes parmi nous - craintes que la constitution soit modifiée pour servir des intérêts particuliers, craintes que le pouvoir ne soit pas rendu au peuple, craintes d'un futur incertain. Nous comprenons ces peurs parce que nous les partageons aussi. C'est pourquoi nous vous appelons à voter NON au référendum. Un NON pour préserver l'essence de notre constitution, un NON pour garantir un avenir démocratique, un NON pour une gouvernance qui respecte les droits et les aspirations du peuple Malien. Unissons-nous sous le hashtag #VoteNON-pourLeMali. Ensemble, nous pouvons protéger notre patrie. Ensemble, nous sommes forts. Ensemble, nous sommes le Mali. #Mali

## ■ Aziz Maïga ne ment pas



Mali KIDAL : Fin de la rencontre entre la médiation internationale et les groupes armés signataires, deux questions étaient à l'ordre du jour:  
1- Le Blocage des accords de paix d'Alger entre le #GOUV et les groupes armés signataires. 2- Le référendum. D'après mes informations, la mission n'a pas obtenu bon résultat. Concernant le blocage des accords de paix d'Alger, les groupes armés signataires se disent ouvert au dialogue. Concernant le référendum: 1- Les groupes armés rejettent à nouveau le projet projet de la nouvelle constitution, qui selon eux ne prend pas en compte les accords de paix d'Alger. 2- Des concertations entre eux, continuent jusqu'à demain, pour statuer sur la tenue des élections dans les zones qu'ils contrôlent. Bonus: Selon mes oreilles de souris, plusieurs d'entre eux refuseront la tenue des élections dans les zones qu'ils occupent, tant qu'il y'a pas eu compromis.  
@AzizMaïgaNMP

## ■ KONATE Malick



En plus de la CODEM qui va voter pour le NON, les Organisation, notamment, la Ligue Malienne des Imams et Érudits pour la Solidarité islamique au Mali (Limama), la Coordination des Mouvements, associations et sympathisants de l'imam Mahmoud Dicko (CMAS), le Cadre d'échanges des partis et regroupements politiques pour le retour à l'ordre constitution, les partis, regroupements politiques et organisations de la société civile signataires de l'Appel du 20 février 2023 pour sauver le Mali tous vont battre campagne contre le OUI...<https://horontv.ml/mali-les-campagnes-referendaires-demarrent/>



## GMS : Le projet de loi fondamentale expliqué aux éléments de la police nationale



L'équipe chargée de la vulgarisation du projet de la Constitution, dirigée par le directeur des ressources humaines des Armées, le Colonel Mohamed Ly et ses confrères, le haut fonctionnaire de Défense au ministère de la Refondation, le Colonel-major Adama Berthé et le Conseiller Technique au ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Colonel Mamadou Daba Coulibaly, étaient, le jeudi 01 juin 2023, au Centre de Formation Spéciale au Groupement Mobile de Sécurité (GMS).

Le but de leur déplacement, était d'expliquer et de sensibiliser les éléments de la Police nationale sur le contenu du projet de Constitution.

La rencontre au GMS a été présidée par le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine.

Le Colonel Mohamed Ly a, dans son introduction, souligné que la mission de l'équipe de vulgarisation du projet de Constitution est d'expliquer le contenu du document aux citoyens, avant de préciser qu'ils ne sont ni en précampagne ni en campagne.

Le ministre de la Sécurité a, dans son intervention, remercié l'équipe de vulgarisation et les éléments de la Police nationale pour cette rencontre au sein du GMS et les a invités à sortir massivement le jour du referendum pour accomplir leur devoir citoyen.

Le Commissaire de Police, Awa Coulibaly, Chargé de mission au ministère de la Sécurité et de la Protection civile, a pour sa part, déclaré que ce projet est une bonne initiative pour l'avenir du Mali.

« Ce projet de Constitution offre la chance aux maliens d'être leurs propres maîtres car personne ne fera le Mali à notre place » a été souligné. Enfin, elle a invité les populations à sortir massivement le jour du referendum.

Pour rappel, ce projet de Constitution est l'une des recommandations des Assises Nationales de la Refondation.

Rokiatou DEMBELE, Stagiaire  
FAMA

## Coopération : Les États-Unis offrent un important lot de matériels à la Gendarmerie Nationale



Les États-Unis d'Amérique viennent de remettre un important lot de matériels au Groupement Spécial d'Intervention de la Gendarmerie Nationale du Mali (GSIGN).

Le Chargé d'Affaires de l'Ambassade des Etats-Unis au Mali, Nicholson RICHARD, a remis officiellement ces équipements, le vendredi 2 juin 2023, au Commandant des Écoles et Centres de Formation de la Gendarmerie, le Colonel Mouthian Philémon Diarra. La cérémonie s'est déroulée à l'école de Gendarmerie Chef d'Escadron Balla Koné à Faladié.

Les matériels sont composés, entre autres, de tenues, de chaussures d'intervention, des casques balistiques, des sacs à dos, des gilets et plaques balistiques, des trousse de secours, des chaussettes, des cagoules et des gants. Selon le Chargé d'Affaires, cette remise s'inscrit dans la continuité de la série de dotation du GSIGN en équipements à travers le projet ATA (Anti Terrorist Assistant). Nicholson RICHARD rappellera que son pays a investi, depuis 2016, plus de 3 millions de dollars pour renforcer la capacité opérationnelle du GSIGN en matière de moyens roulants et de formation.

Cet appui américain porte des fruits dans différents Groupements de la Gendarmerie nationale. Les USA sont fiers des actes de bravoure accomplis par le Groupement dans la région de Kayes, a affirmé le Chargé d'Affaires. Et de rassurer que tout sera mis en œuvre afin d'aider davantage la Gendarmerie nationale dans sa mission régalienne.

Le Colonel Mouthian Philémon Diarra, représentant le DG de la Gendarmerie, a salué l'excellente coopération entre sa corporation et l'Ambassade des États-Unis à travers son projet ATA. Le Commandant des Écoles et Centres de Formation de la Gendarmerie a promis que bon usage sera fait des équipements. Cela, dans le strict respect des droits humains sur les théâtres d'opérations.

ADC Dramane DEMBELE  
Source FAMA



## Choix des membres de jury des examens : Ça sent le soufre !



Le business est devenu monnaie courante dans notre société. La pratique est criante lors du choix des membres des jurys des examens qui marquent la fin de l'année scolaire. Le Mali Kura attendra.

L'année scolaire est sanctionnée par des examens, pour beaucoup d'élèves et étudiants. Selon plusieurs sources, bon nombre d'enseignants tablent sur les surveillances, les corrections ou le secrétariat de délibération des examens pour se faire une santé financière.

Sachant bien que ce travail est rémunéré et bien rémunéré, c'est la course pour être sur les listes. Chaque enseignant peut se faire, en fonction des commissions, entre 150 000 et 200 000 F CFA selon les sous-commissions.

Cependant, pour être sur les listes, il faut se lever de bon matin et de bon pied. Le choix des membres n'obéit toujours pas à des critères impartiaux. Selon un enseignant, certains responsables des centres d'animation pédagogiques chargés de la sélection des membres des différentes commissions mettent en avant d'autres critères, comme la famille, les amis, les dessous de tables...

Aux dires d'un leader syndical, " nous avons toujours eu l'habitude de leur définir les critères. Il s'agit, pour nous Syndicat de l'éducation, du système rotatif lors de la sélection des membres du jury. La priorité aux chargés des classes d'examen. Mais, malheureusement, nous constatons autre chose et nous avons toujours décrié cet acte. Ils prennent par affinités ou pour d'autres raisons inavouables. Nous dénonçons à qui de droit ce comportement de favoritisme, d'injustice de la part de certaines autorités scolaires".

Le DEF fut le premier examen de cette année 2023 et s'est tenu dans un climat de sérénité. Les soldats de la craie avouent que "rien ne vaut la dignité et la valorisation du corps enseignant".

Abou Safouné Diarra  
(Stagiaire)  
Source : Mali Tribune

## De l'espoir au désespoir : Le Mali Kura en question !



La démission récente du ministre chargé des secteurs stratégiques des mines, de l'énergie et de l'eau, dont le bilan était très mitigé, a suscité une vive réaction populaire face à la nomination de son successeur, qui n'est autre que le ministre de l'économie et des finances, un proche collaborateur du colonel Assimi Goita, le chef incontesté du Comité national pour le salut du peuple (CNSP), l'instance qui a destitué le président Ibrahim Boubacar Keïta.

En effet, alors que le pays est confronté à un risque majeur de pénurie d'électricité suite au départ de l'ancien ministre, on a assisté à la nomination hâtive du ministre Sanou, un acteur majeur des différents blocages aux réformes engagées dans le domaine des mines et de l'énergie, provoquant ainsi une profonde déception. Le bilan désolant est que ce même ministre, qui est déjà responsable de l'économie et des finances, se voit confier les portefeuilles des mines, de l'énergie et de l'eau, ce qui fait de lui un super ministre inédit dans l'histoire du Mali depuis son indépendance. Ravissant ainsi à Boubou Cissé, super Ministre sous le régime déchu d'Ibrahim Boubacar Keita. Cette situation remet en cause la crédibilité du concept Mali Kura, qui a été largement promu dans les discours. Il s'agit donc d'un dossier à suivre avec vigilance.

Abdoul Karim Touré  
Paris/France

Abonnez vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 442223 / Email: ampikile@gmail.com  
Site: www.malikle.com



# Barton Hall

Un séjour linguistique en résidence tout en s'amusant avec des activités sportives et FUN au programme !

## REGION D'ACCUEIL:

Le séjour aura lieu à Barton Hall près de la ville de Torquay, dans le Devon, comté du sud-ouest de l'Angleterre, encadré par les Cornouailles à l'ouest et le Dorset à l'est, surnommé la « Riviera » anglaise avec son climat privilégié et doux.

## CENTRE & HEBERGEMENT:

Le centre offre un espace extérieur de 19 hectares de parc comprenant une zone d'activités couvertes, une piscine extérieure chauffée et un lac. Il est doté d'installations intérieures et extérieures avec de grands espaces en plein air offrant un exceptionnel panel d'aventure et d'activités notamment pour les sports nautiques et aquatiques. Les jeunes sont logés en chambres de 4 à 8 lits. Toutes les chambres disposent d'une douche et toilettes privatisées. Les petits déjeuners anglais et continentaux, et deux repas chauds par jour, sont pris dans le restaurant self-service du centre.

## COURS ET ATELIERS:

24 heures de cours d'anglais. Accent sur la communication pour aider les jeunes à maîtriser en anglais des situations réelles. Les cours sont dispensés par des professeurs anglophones qualifiés. Un test en début de séjour permet d'évaluer les connaissances des jeunes et de les répartir en groupes de niveau.

## ANGLAIS & MULTI-ACTIVITÉS

**Cours de langue:** maximum 15 élèves par classe

**Activités:** grand choix parmi la liste ci-dessous

## LOISIRS:

- Des demi-journées d'activités sportives et culturelles
- Des soirées animées.

Activités possibles sélectionnées parmi la liste ci-dessous:  
Descente en rappel – Aeroball – Aquafun – Tir à l'arc – Canoë – Parcours du Combattant – Escalade – Promenade en bord de mer – Sentiers naturels et maritimes – Escrime – Balançoire géante – Aérobranche – Ecole de Jacob – VTT – Course d'orientation – Résolution d'énigmes en équipe – Construction de Radeaux – Exercices de Survie en nature – Trapèze – Vertical challenge – Tyrolienne

Tous les soirs nos équipes proposent un programme de divertissements composé de jeux, quiz et activités de détente ou divertissantes encourageant les jeunes à faire preuve de créativité. Les veillées seront choisies et adaptées aux besoins de chaque groupe de jeunes.

2 excursions d'une journée + 2 excursions d'une demi-journée.

Excursions possibles: Dartmouth – Torquay – le parc national de Dartmoor – etc.

## ENCADREMENT:

Conforme aux normes Jeunesse et Sports. Equipe d'animation française et britanniques et notre Directeur de centre.

**VOYAGE:** Le client organise le voyage en avion au centre

Avant beaucoup de demandes pour ce séjour, notre centre se remplit très rapidement, nous pouvons être amenés à utiliser un autre centre offrant des prestations similaires. Les activités proposées ne sont pas contractuelles. Elles sont indiquées à titre d'exemple selon les disponibilités sur place. Toute activité ne pouvant avoir lieu serait remplacée par une activité équivalente.



Dates  
Séjours 2023  
Du 1<sup>er</sup> au 14 Août  
ou  
Du 14 au 27 Août

Tarifs:  
2 000 000 FCFA  
Frais d'inscription:  
300 000 FCFA

Séjour  
Exceptionnel  
à Dakar pour  
les formalités  
de visas en  
juillet 2023

MADE IN  
BRITAIN



# City Sightseeing Dubai

Hop On - Hop Off

City Sightseeing Dubai's hop-on hop-off bus tours combine sightseeing with transportation, allowing you to plan your itinerary. These tours will allow you to experience a scenic glimpse of Dubai's diversity. Visit historical areas taking you back in time, view incredible skyscraper landscapes, experience a magical paradise along the coast and admire the beautiful Dubai Marina. Audio commentary is available in 12 languages. Routes include over 45 stops showing the most popular attractions around Dubai.



**WE SHOW YOU DUBAI!**  
DISCOVER DUBAI FROM  
THE BEST VIEWPOINT

- 24 24 HR TICKET INCLUDES: Night Tour, Arabian Dhow Boat Cruise, RTA Waterbus (Abra) Ride, Dubai Museum Entry, Sheikh Saheed Al Maktoum House Entry, VIP Global Village Ticket (November-April), Al Ghana Centre Shopping Discount Card & 5 other Museums.
- 48 48 HR TICKET ADDITIONALLY INCLUDES: Dubai Aquarium and Under Water Zoo Entry & Sharjah Tour (Shuttle bus to Sharjah available)



FREE Night Tour



FREE Dhow Cruise



FREE Dubai Museum



FREE Water Taxi



FREE Sheikh's House

24/48  
HOURS



On-board



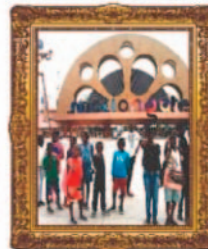
Book your City Sightseeing ticket with Emirates Holidays and enjoy a complete tour around the city.

# WARABIZ TOUR



BAMAKO - DUBAI VIA DAKAR  
SÉJOUR - DUBAI :  
DU 05 AU 19 AOÛT 2023

Tarifs : 1 800 000 FCFA  
Frais d'inscription : 300 000 FCFA



# ANGLETERRE 2023

REJOIGNEZ-NOUS À  
**BARTON HALL**

LES MEILLEURS PARCS  
D'ATTRACTIONS  
DE LONDRES



An Amazing Experience With us

13 ans  
D'Expériences







## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

**L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.**

**Article 4:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

**Article 6:** Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

**Article 7:** L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.



## Mutation des magistrats : Le procureur Touré reste en poste au Tribunal de la commune IV



**L**es autorités de la transition ont procédé, la semaine dernière, à la mutation des magistrats. Une question largement commentée. Le cas du pôle en charge de la lutte contre la cybercriminalité a attiré l'attention de plus d'un. Voici la vérité, rien que la vérité sur cette épineuse question.

Le Procureur Idrissa Hamidou Touré est le seul à ne pas être muté à Bamako. Il garde son fauteuil de procureur du tribunal de la commune IV du district de Bamako. À part lui, tous les Procureurs des Tribunaux de Bamako ont été relevés. Aussi, plusieurs autres Procureurs et Présidents des Tribunaux de Bamako et de l'intérieur ont également été relevés ainsi que plusieurs Substituts du Procureur, Juges d'instruction et Juges au siège.

### Le cas du pôle de la lutte contre la cybercriminalité

Au sujet de la mutation des magistrats, le cas du pôle en charge de la lutte contre la cybercriminalité a été largement commenté. Il est apparu qu'un jeune procureur a été nommé spécialement pour cette question. Selon des

informations, ce nouveau service prendra du temps pour être opérationnel. Auparavant, même si tous les Procureurs étaient compétents pour trancher cette question, c'est le Procureur Touré qui en avait fait son cheval de bataille parallèlement à ses charges de Procureur de la Commune 4.

Alors pourquoi le procureur Touré ne dirige pas ce pôle ? C'est la question fondamentale que se posent les Maliens dans l'ensemble. « Les indiscretions disent que le Procureur Touré a décliné de diriger le pôle qui manque de tout pour un départ. S'il avait pris la tête de ce service vide pour l'opérationnaliser, certains allaient crier que c'est un désaveu pour lui, vu l'importance du Parquet de la Commune 4. C'est pourquoi, il aurait préféré rester à son poste, le 2ème gros Parquet du pays », écrit un internaute sur sa page Facebook. Ceux qui souhaitent son départ devront donc attendre longtemps. En le gardant, les autorités témoignent de leur soutien à un procureur qui a mis de l'ordre concernant les réseaux sociaux. « On se souvient tous encore des circonstances dans lesquelles le Procureur Général Daniel Tessougue avait été relevé à l'époque. Certains

ont pensé récidiver ça avec Touré mais autre temps, autres réalités, autres dirigeants. Le Mali Kura est certainement en marche », témoigne cet internaute qui soutient certainement le combat du procureur Touré.

Quoi qu'on dise, Touré a mis de l'ordre en arrêtant la cyberdélinquance. « D'ailleurs, à part quelques-uns qui sont à l'extérieur, plus personne à l'intérieur du pays ne s'adonne à ça encore, grâce au combat de toute l'équipe du Tribunal de la Commune 4 (à César ce qui est à César, le réseau social a connu un assainissement conséquent par rapport au début) auquel il faut être reconnaissant en leur rendant hommage pour le travail abattu », note Moustapha Maïga.

Il faut également noter que désormais les 3 PÔLES sont autonomes, c'est-à-dire avec des Procureurs propres. C'est ainsi qu'il y a désormais un Procureur pour le pôle antiterroriste, 1 Procureur pour le pôle économique et 1 Procureur pour le pôle anti-cybercriminalité.

**Anguimé Ansama**

## MSPC : Lancement de la Journée de mobilisation des FAMa pour un vote massif au scrutin référendaire



Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général Daoud Aly Mohammedine a présidé, le vendredi 2 juin 2023, dans la salle de conférence de son département, le lancement de la Journée de mobilisation pour le vote massif des Forces de Défense et de Sécurité lors du scrutin référendaire.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence des membres de son Cabinet, des directeurs et des chefs de département rattachés au ministère de la Sécurité et de la Protection Civile.

L'objectif de la rencontre était de mobiliser les Forces de Défense et de Sécurité, le 11 juin 2023, pour l'adoption du projet de Constitution lors du scrutin référendaire

Le Colonel Mamadou Daba Coulibaly, membre de la Commission de vulgarisation du projet de Constitution, a saisi l'occasion pour faire une brève présentation du document. Il a mis l'accent sur certaines rénovations dans le projet de la Loi Fondamentale, notamment l'élaboration dudit projet par les maliens sans pression extérieure, l'obligation de donner les

moyens aux Forces de Défense et de Sécurité pour la protection des personnes et de leurs biens, la création du Sénat et la disparition de la Haute Cour de Justice.

Le Colonel Coulibaly a, par ailleurs, précisé que le projet de Constitution fait partie des 517 recommandations des maliens lors des Assises Nationales tenues les 11 et 30 Décembre 2021.

Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général Daoud Aly Mohammedine a, pour sa part, rappelé que notre pays s'apprête à franchir un nouveau pas, dans les tous prochains jours, à travers un referendum historique qui va déterminer le devenir de notre pays.

Selon le ministre Daoud Aly Mohammedine, le Président de la Transition a créé une Commission de Rédaction de la Nouvelle Constitution, puis une Commission de finalisation du projet de Constitution. Le but était de concrétiser l'engagement de la volonté commune des maliens.

Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, a d'autre part, précisé que toutes les

Commissions étaient composées des Maliens de toutes les sensibilités. Avant de déclarer que le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goita a instruit au Gouvernement de procéder à la vulgarisation document sur toute l'étendue du territoire national et à l'extérieur du pays.

Il a également souligné que plusieurs délégations, conduites par des membres du Gouvernement, ont sillonné toutes les régions du Mali et certains pays à forte concentration de la diaspora malienne. Pour le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, les Forces de Défense et de Sécurité doivent sortir voter massivement oui pour le bien être du Mali. Il leur a aussi demandé d'inviter toutes les personnes placées sous leurs ordres et leurs familles respectives de sortir les 11 et 18 juin 2023, pour voter massivement le projet de la Loi Fondamentale. « Le vote du oui est déjà certain. Nous devons donc sortir pour obtenir un taux de plus de 90% pour le bonheur des générations futures », a-t-il conclu.

ADJ Alou Kola Traoré  
Source FAMa

# Croissance économique : Un financement au profit des activités génératrices de revenus



Le ministre du Développement Rural, Modibo Keita, a présidé le vendredi 2 juin 2023 la cérémonie de remise de financement des activités génératrices de revenus aux bénéficiaires sélectionnés dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou. C'était en présence du Coordinateur National du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-2), Moussa Coulibaly.

Le Projet d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-2) est un projet qui se propose comme objectif de développement d'améliorer la résilience des pasteurs et agropasteurs dans certaines zones ciblées de la région du Sahel. Il est une approche régionale intégrée et inclusive pour l'accélération de la croissance économique, sociale et durable des pasteurs et agropasteurs. La durée du projet est de 6 ans (2022-2027).

Le PRAPS intervient dans 459 communes des zones pastorales et dans les cercles fronta-

liers. 5 350 000 bénéficiaires directs, dont 30% de femmes et jeunes pasteurs et agropasteurs et leurs familles, bénéficient du PRAPS. Le Projet est financé par l'Etat malien et la Banque mondiale (IDA). Coût : 35 658 millions FCFA dont contribution de l'IDA/ 34 500 millions FCAF dont crédit : 17 250 millions FCFA. Don : 17 250 millions FCF. La contribution de l'Etat malien s'élève à 1158 millions FCFA soit 193 millions FCFA.

Pour le Coordinateur National du PRAPS-2 et du PADEL1, Moussa Coulibaly, l'évènement du jour consiste à financer des activités génératrices de revenus. Il a soutenu que ce financement rentre dans le cadre de l'amélioration de l'inclusion sociale et économique des femmes et des jeunes. Cet évènement consiste à financer les activités génératrices de revenus destinées aux jeunes de 18 à 40 ans. Ces jeunes de 18 à 40 ans, 70% sont de la tranche de 18 à 24 ans et 80% de ces jeunes

sont des femmes. C'est un comité qui a été mis en place au niveau de la région par le gouverneur, et c'est la région qui a sélectionné 180 bénéficiaires sur des milliers de postulants. Ces 180 bénéficiaires reçoivent une enveloppe de 250 000 FCFA pour financer leurs activités. Les activités ont été initiées par eux-mêmes. Il y aura un suivi de l'ensemble de ces bénéficiaires pour qu'ils puissent réussir leurs initiatives dans le développement de la filière bétail viande et d'autres filières agro-pastorales qui leur permettent de s'autonomiser.

Dans son intervention, le ministre du Développement Rural, Modibo Keita, a rappelé que pour la présente cérémonie, 180 bénéficiaires sont retenus, répartis entre les cercles de Koulikoro, Kati, Kolokani et Kangaba, pour un montant total de quarante-cinq millions (45 000 000) de FCFA, soit deux cent cinquante mille (250 000) FCFA par bénéficiaire.

■ Ibrahim Sanogo



# Hôpital Gabriel Touré : Les grévistes doivent être poursuivis

Selon la correspondance N°000329-SG du Ministère de la fonction publique et du Dialogue Social du 24 Mai 2023, le préavis de grève en date du 17 Mai 2023 a été rejeté pour vice de forme. Malgré tout, ces porteurs de blouses blanches ont observé en défiant les autorités. Ils ont abandonné les patients à leur propre sort. Le nerf de leur re-

vendication semble être l'argent. Au moment où le pays traverse une crise multidimensionnelle, c'est la période choisie par ces soi-disants pour faire ce sale boulot. Avec cette pratique, le désespoir s'installe progressivement chez les nombreux malades dans les hôpitaux.

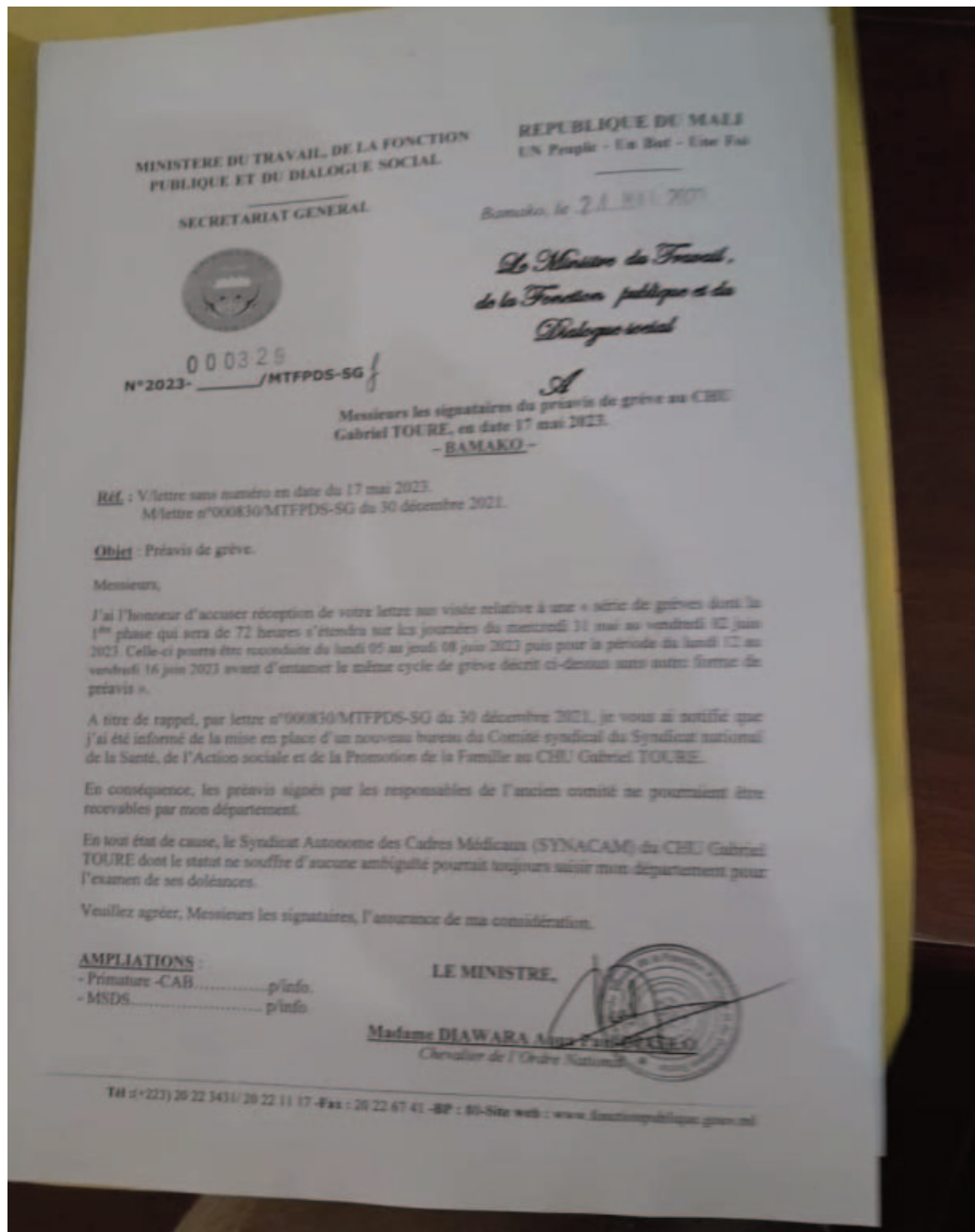
Ce noble métier, jadis une fierté, s'est transformé de nos jours en une honte.

Les vrais professionnels de la santé doivent prendre toutes leurs responsabilités pour sauver leur métier de la main des terroristes syndicaux.

À ce rythme, le Mali Kura dont le peuple malien a tant aspiré n'est pas encore possible avec des hommes qui ne pensent qu'à eux, oubliant leur propre serment.

A lire en encadré la correspondance À suivre.

Bokoum Abdoul Momini





Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120  
80001122



+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**



## Point de presse du Parti EDR : « La mémoire du Président Soumaïla Cissé au sein du FSD, du M5-RFP... »



Professeur Salikou Sanogo a partagé les raisons qui ont prévalu à la création du Parti dénommé Espoir pour la Démocratie et la République, EDR, et les objectifs qu'il entend poursuivre pour le bonheur du peuple malien lors d'une rencontre avec les hommes de médias qui s'est tenue le samedi 3 juin à la maison de la presse. Tout en mentionnant que le Parti EDR continuera d'honorer la mémoire du Président Soumaïla Cissé tant au sein du FSD, du M5-RFP que dans tout autre regroupement partageant les mêmes valeurs et les mêmes visions.

Dans son intervention liminaire, le Professeur Salikou Sanogo, président du parti EDR, a précisé que son parti poursuivra les objectifs qui visent à privilégier les valeurs à savoir, la liberté pour promouvoir et garantir les Droits de l'Homme et du citoyen, l'égalité pour assurer la justice sociale dans l'accès au service public, la solidarité pour raffermir la cohésion sociale en agissant sur tous les leviers de la Solidarité Nationale, l'ordre et la discipline pour promouvoir une saine administration de la justice, le patriotisme pour renforcer l'attachement à la patrie et l'engagement de chaque citoyen pour l'intérêt général, le respect du bien public.

En effet, il a souligné que les actions du parti viseront en outre à promouvoir l'unité du Mali qui est une exigence pour renforcer l'entente et la cohésion des différentes composantes de

notre peuple, la bonne gouvernance qui traduit notre éthique politique et guide nos choix et orientations, le travail bien fait et le respect du bien public qui sont des devoirs sacrés pour tout patriote, la reconnaissance du mérite qui est un impératif pour la promotion de chaque citoyen à tous les niveaux, la justice et l'équité qui sont des préalables pour un développement harmonieux, gage de stabilité, les droits de la femme, de l'enfant et des personnes vivant avec un handicap, une jeunesse consciente bien formée soucieuse de l'avenir de notre pays.

Également, il a mentionné qu'il œuvrera à la restauration de l'espoir de lendemains radieux dans le cœur des Maliens en général et de la jeunesse en particulier, à la réaffirmation de la souveraineté nationale sur tous les plans politique, économique, diplomatique et de coopération régionale internationale, au renforcement de l'État démocratique, laïc et social. « À la protection de l'environnement et à l'exploitation des ressources naturelles et minières au profit des générations actuelles et futures. « Les actions du parti viseront enfin l'édification d'une société de paix dans laquelle l'éducation, la santé, le logement, l'alimentation, la sécurité, la défense nationale, la protection de l'environnement, l'emploi, l'industrialisation, les communications et le désenclavement intérieur et extérieur seront prioritaires. Il veillera au renforcement de la

décentralisation et à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de développement dans le respect strict des consignes de protection environnementales et du développement durable en général », a-t-il fait savoir.

Le Professeur Salikou Sanogo a particulièrement indiqué que le Parti Espoir Pour la Démocratie et la République, EDR, continuera d'honorer la mémoire du Président Soumaïla Cissé tant au sein du FSD, du M5-RFP que dans tout autre regroupement partageant les mêmes valeurs et les mêmes visions. Nous allons jouer notre partition dans le processus de transition en cours.

Aussi, il a mis l'occasion à profit pour féliciter les autorités de la transition, le Colonel Assimi Goita, Président de la transition, Dr Choguel Kokala Maïga Premier ministre Chef du Gouvernement et l'ensemble des membres du Gouvernement pour les décisions courageuses prises en faveur de la Refondation de notre État et du respect de notre souveraineté. « Nous leur renouvelons notre soutien qui se manifeste également par la présence de certains de nos camarades dans l'équipe gouvernementale. Nous sommes fiers de reconnaître et de célébrer l'immense travail abattu au sein du Gouvernement par nos camarades Madame Diawara Aoua Paul Diallo, Ministre de la fonction publique, du travail et du Dialogue social, M. Ibrahim Ikassa Maïga, Ministre de la Refondation de l'Etat, chargée des relations avec les institutions », a-t-il dit.

« L'inévitable refondation en cours doit déboucher sur un État fort, un État qui saura unir et protéger la Nation, un État qui crée l'espoir, un État dans lequel la justice est sainement distribuée. C'est en cela que nous avons inscrit notre combat, pour un Mali uni paisible et prospère, combat conforme à nos principes et valeurs », a-t-il ajouté.

Enfin de compte, le Professeur Salikou Sanogo a, au nom des militants et des sympathisants du Parti Espoir Pour la Démocratie et la République, EDR, invité l'ensemble du Peuple malien à faire du 18 juin, jour du vote de la nouvelle Constitution, une grande fête nationale, républicaine et démocratique, en votant massivement oui pour son adoption.

■ Maffenin Diarra



# Décryptage : Entre instabilité et rejet, comment redevenir un peuple libre ?



**C**e matin, je vous invite à analyser succinctement avec moi l'histoire récente de nos Etats faite de jacqueries et de rejets.

En dépit de nos patrimoines culturels et d'inépuisables ressources naturelles, l'écrivain Moussa Konaté se pose la question : L'Afrique noire est-elle maudite ? Dans le brouhaha des bouleversements politiques et sécuritaires, le sort de nos Etats ressemble en effet à une fatalité.

Modibo Kéita, 1er président du Mali indépendant, acclamé par les Maliens à sa prise de pouvoir en 1960, subit le désamour d'une partie des Maliens à cause des clivages politiques et des maladresses. Sa politique de révolution active aurait glissé vers l'autoritarisme.

La mort en détention de Fily Dabo Sissoko, Hammadoun Dicko et Kassoum Touré reste un

boulet pour son régime. A la décharge du père de l'Indépendance, Modibo Kéita, les Maliens lui sont reconnaissants pour avoir implémenté des politiques culturelles, éducatives et économiques novatrices. Elles sont à l'origine de l'essor du pays.

## Entre faux-espoirs, sentiment d'impuissance

Ailleurs, chez nos voisins, en Guinée-Conakry, les pratiques "totalitaires" du président Ahmed Sékou Touré, "l'homme qui a dit non à de Gaulle", ont transformé le pays en un champ de ruines. Diallo Telly et des milliers d'opposants guinéens meurent au camp Boiro, symbole de la violence et de la dérive du régime de Sékou Touré, appelé autrement le Syli, l'Eléphant.

Au Niger, le régime du président Hamani Diori chute en avril 1974 à cause de la corruption

et de la mauvaise gestion. Mais, le fanion de la patrie nigérienne est ramassé par le lieutenant-colonel Seyni Kountché du Conseil militaire suprême (CMS).

Au Burkina Faso, le président Maurice Yaméogo est honni par les Burkinabés à cause de sa politique d'austérité financière (baisse des salaires de 20 %, etc.) Les contestations populaires de janvier 1966 accélèrent la fin de son régime. Yaméogo cède le pouvoir à son chef d'Etat-major, le lieutenant-colonel Aboubacar Sangoulé Lamizana.

Ainsi vont nos pays ! Au Burkina Faso comme au Mali, en Guinée-Conakry comme au Niger, l'instabilité de nos Etats et l'intensité du rejet des exécutifs viennent moins des chefs que de leurs pratiques politiques. Entre faux-espoirs, sentiment d'impuissance et déconnexion des réalités quotidiennes, le fantôme de l'instabilité et du rejet rode.



Il ne laisse aucun répit aux peuples (citoyens) de redevenir libres et autonomes. Les mêmes fantômes planent sur les exécutifs actuels, à quelques exceptions près. Rappelons que les premiers présidents de nos Etats ont été tous des civils alors que les présidents actuels, hormis celui du Niger, sont des militaires. Chez certains, le risque de travailler à rebours est important. Chez d'autres, la stratégie de la pensée unique ronger les exécutifs.

### Le point d'inflexion

Ceci dit, hier comme aujourd'hui, la volonté de créer les conditions d'un peuple libre est quasi nulle à cause d'un défaut de réflexion et de refus de remise en question de soi. Un examen lucide des sujets majeurs de nos sociétés à tous les niveaux s'impose. Le premier niveau concerne la lutte contre les injustices.

Il s'agit de travailler à l'égalité des droits essentiels pour les populations et les groupes sociaux, en général exclus, ignorés et humiliés. La question des réfugiés et des déplacés, des enfants sans écoles, des familles affamées ou mal nourries, des populations assoiffées et mal soignées, doit être posée.

Traiter ces questions, c'est engager une œuvre collective de reconstruction des Etats et d'au-

tonomisation des peuples. Quant au deuxième niveau de la réflexion, il consiste à identifier les combats légitimes à mener pour la liberté : apprendre, connaître, circuler, éduquer, exercer la justice, innover, opiner, réussir, savoir, s'émanciper, s'exprimer, transmettre, vivre, etc.

Ce qui enjoint de tracer les chemins des projets novateurs pour la justice, le respect et la place de chacun dans la société. Tracer ces chemins de la liberté, c'est trouver le point d'inflexion à travers l'éducation, la transmission et la formation pour les catégories les plus pauvres de nos Etats.

### Un peuple libre n'a rien à craindre

L'articulation de ces deux niveaux de réflexion permet de mettre un cadre. Lequel cadre institue les règles d'un débat démocratique, et refuse de renvoyer à son adversaire l'image d'un suppôt de pays tiers : Russie, France, Etats-Unis, Chine. Il instruit notre capacité à nous questionner perpétuellement, et à interroger la gouvernance pour plus d'efficacité et de transparence.

Là où un Burkinabé, un Guinéen, un Malien ou un Nigérien s'indigne et se révolte contre une réforme ou un mode de gouvernement, il faut

voir et comprendre un message, celui contre l'autoritarisme, la dérive dictatoriale, la tyrannie et l'injustice. Si dans le monde antique, Spartacus s'est levé contre ses maîtres pour refuser sa propre condition sociale (esclave), c'est pour rejeter la servitude, la domination, et recouvrer sa liberté, une conception d'égal à égal des rapports humains. La liberté se construit. Un peuple libre n'a rien à craindre, s'il est conscient qu'il est un rempart contre la violence et la désintégration de l'Etat.

Comme une stalagmite, un peuple libre, c'est tout ça : des expériences, des surprises, des parcours, etc. Redevenir un peuple libre, c'est aller au-delà des stratégies individuelles, et tourner son action vers le bien-être des autres. Ces autres, ce ne sont pas les agités de WhatsApp, grenouillant d'un groupe à un autre comme une mouche tsé-tsé sautant d'une personne à une autre, mais ce sont ces Burkinabés, Guinéens, Maliens et Nigériens marginalisés, abandonnés, tyrannisés.

Enfin, ce n'est pas insignifiant de dire que ces rejets incuberaient les futures jacqueries. Hélas !

Mohamed Amara  
Sociologue

Source : Mali Tribune





# Conférence internationale sur la beauté : Le Mali aux couleurs de l'esthétique de l'école Olilor

**A**près la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso, le Sénégal et le Togo, le Mali a abrité lundi dernier la 6e conférence internationale sur la beauté et l'esthétique organisée par la communauté Olilor du Mali dirigée par Moustapha Diarra.

Cette conférence sous le thème : "Comment devenir un professionnel international de la beauté", vise à renforcer la capacité des coiffeuses, coiffeurs et esthéticiens du Mali à tra-

vers des sessions de formation sur les modules comme la formation Barber, la formation en soins de cheveux naturels, et diagnostics, la formation de maquillage et enfin les techniques de base de chignon et coiffure événementielle...

Selon Mamadou Minkoro Traoré, président de la faïtière des artisans du Mali non moins président d'honneur de la conférence, cette activité cadre parfaitement avec les objectifs et

la vision de l'Assemblée permanente des chambres de métiers.

"Le Mali est le 6e pays de l'Uémoa à bénéficier de cette formation. D'ailleurs, c'est une formation de mise à niveau sur les nouvelles techniques de la coiffure et de l'esthétique. Je pense que si les artisans suivent cette formation avec beaucoup d'assiduité comme le stipule le code de l'artisanat, le relais est assuré", a espéré le président de la faïtière des artisans du Mali.

Pour le PDG d'Olilor, Francis Olilo, il est temps de valoriser notre métier, d'où notre présence à Bamako afin de promouvoir le développement de tout le secteur de l'artisanat.

Ousmane Mahamane  
Mali Tribune



# RDC : Interview exclusive avec le président Tshisekedi

## 1 Président Tshisekedi :

Je pense d'abord que la Chine, c'est plus d'un milliard d'individus. Ce n'est pas tous les pays du monde qui peuvent compter plus d'un milliard d'habitants. Et réussir à sécuriser toutes ces âmes, réussir à leur garantir une sécurité alimentaire, une éducation, une santé, ce sont des défis énormes qu'aucun ou que pas grand nombre de pays peuvent se targuer de réaliser. Donc avant de juger la Chine, il faut d'abord vivre sa réalité et moi, je ne suis pas de ceux qui vont condamner quoi que ce soit en Chine. Parce que d'abord je suis contre l'ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat, et parce qu'en plus, j'admire cette œuvre que la Chine a réalisée en relevant tous ces défis que j'ai notés. Donc je ne serais pas de ceux qui vont juger cela, et au contraire, je dirais même que nous devrions nous inspirer de ce qu'a fait la Chine, établir des liens d'amitié, parce qu'entre amis, on peut se dire des choses, même les plus désagréables, au lieu de condamner la

Chine, de la mettre à l'index, il faut lui poser des problèmes lorsqu'il y a problèmes à poser, et entendre aussi ses explications, et non pas la mettre à l'index, la condamner comme si elle n'avait pas le droit de s'expliquer. Donc je suis de ceux qui respectent ce qui s'est passé dans ce pays et qui se passe. Je suis convaincu qu'il faudra compter avec la Chine dans les années à venir.

## 2 Président Tshisekedi :

Je vous ai parlé des cinquante ans d'amitié qui existent déjà entre nos deux pays. Nous avons fait un bilan intermédiaire de ces cinquante ans d'amitié en regardant en face les problèmes qui touchent aux intérêts de nos deux pays, mais également, car nous vivons dans un monde globalisé aujourd'hui, les problèmes qui touchent au monde. C'est en analysant tout cela que nous avons ressenti le besoin de relever le niveau de notre partenariat pour le rendre stratégique et global.

Aujourd'hui, je vous donne un exemple, nous faisons face, le monde fait face à la problématique du réchauffement du climat. C'est un problème qui touche tous les pays aujourd'hui, on le voit par les catastrophes naturelles, il n'y a aucun pays au monde qui est épargné. Le Congo se définit comme un « pays-solution » car grâce à son massif forestier, il capte le carbone dans l'atmosphère et il constitue aujourd'hui le premier poumon, on est passé devant l'Amazonie, le premier poumon de la planète. Ce sont des atouts qui peuvent contribuer à lutter contre le réchauffement climatique.

Nous avons des minerais stratégiques aujourd'hui qui rentrent dans le procédé pour fabriquer des batteries électriques. Ces batteries électriques, c'est de l'énergie renouvelable, c'est la transition écologique, et la République démocratique du Congo a des atouts et des réponses.

Et de l'autre côté, la Chine a l'expertise, a les ressources, et mis ensemble, ces deux pays peuvent apporter des solutions au monde.

Donc voilà le genre de partenariat que nous avons étudié et que nous avons décidé de re-





lever pare qu'il peut produire de très très bonne chose pour le monde entier.

### 3 Président Tshisekedi :

Permettez-moi d'abord de parler des points qui me sont importants dans ce qui a été dit. Il y a tout d'abord la paix et la sécurité. Je remercie la Chine d'avoir été sensible au besoin de paix et de sécurité en République démocratique du Congo. Je vous ai parlé de cette agression barbare et vile dont nous sommes victimes, laquelle paix et sécurité va amener la stabilité, et donc une atmosphère propice aux affaires, aux investissements.

Ensuite, les points que je trouve très importants ici sont ceux qui concernent l'éducation, la santé et l'agriculture, parce que c'est avec le peuple congolais que nous allons développer le Congo. Il faut que le peuple soit éduqué, il faut que le peuple soit en bonne santé, et il faut que le peuple soit bien nourri. La sécurité alimentaire, c'est important.

Ensuite il y a l'environnement, dans lequel nous vivons, que nous devons conserver pour un monde meilleur.

Et enfin, vous avez parlé de l'industrialisation, donc le domaine dans lequel nous avons le plus travaillé avec la Chine, dans lequel la Chine a beaucoup investi, les entreprises chinoises ont beaucoup investi, qui font d'ailleurs de la Chine le premier investisseur dans la RD du Congo, ma vision a été de dire que nous avons envie maintenant de cesser d'être ou de cesser de servir de terre d'extraction uniquement. Aujourd'hui, il est plus que temps de transformer les minerais qu'on extrait dans notre pays en RD du Congo. Cela va donner une certaine valeur ajoutée et surtout créer de la richesse en RD du Congo et de l'emploi. Et la Chine a là aussi accepté de nous accompagner dans ce que nous avons appelé « l'industrialisation de la RD du Congo ». Evidemment, l'industrialisation s'accompagne des infrastructures, de la construction d'infrastructures, et aussi de l'énergie. Ce sont deux grands défis que nous voulons relever dans les dix années qui viennent, et la Chine s'est positionnée pour nous accompagner, ce qui fait que nous pouvons dire que notre coopération, notre partenariat, ne pourra être que gagnant-gagnant à l'avenir. Ainsi, nous pourrions corriger les erreurs du passé.



### 4 Président Tshisekedi :

D'abord, ce partenariat, cette coopération c'est très important pour nous parce que nous Congolais, disons-le clairement, avons un grand retard par rapport aux autres médias. Nous avons un grand retard à combler, la modernisation n'est pas encore passée par la RD du Congo dans le domaine médiatique. Et là je parle à la fois d'équipements, de technologies, mais également de formation. Nous en avons besoin. Et ce partenariat avec le principal média chinois étatique va nous aider à relever le niveau de nos médias en RD du Congo.

Cette coopération Sud-Sud c'est pour nous aussi une nécessité parce que nous avons aussi besoin de promouvoir nos cultures. Aujourd'hui, il y a aussi une sorte de bataille culturelle, chacun voulant je ne dirais pas imposer, mais positionner sa culture, et nous en Afrique, une des choses à laquelle nous tenons, mais que nous n'arrivons toujours pas à imposer, c'est la culture.

Je crois que de l'échange entre ces médias Sud-Sud va sortir quelque chose de positif de ce côté-là et tout le monde sait que l'identité des peuples, c'est la culture, qu'elle se base sur la culture, et nous avons besoin de ce genre d'échanges pour promouvoir notre culture.

### 5 Président Tshisekedi :

De toutes ces initiatives, je pense que ce sont des initiatives qui vont énormément aider la RD du Congo particulièrement, mais en général l'Afrique. Nous sommes confrontés à des défis sécuritaires. J'ai parlé de mon pays mais

il n'y a pas que mon pays, presque toute l'Afrique est parsemée dans ses sous-régions de conflits qui freinent le développement, parce que ça aussi, c'est une initiative que j'ai trouvée très intéressante du président Xi Jinping, et donc nous avons besoin que la Chine nous accompagne comme je l'ai dit dans la recherche de la paix avec sa position au niveau du Conseil de sécurité, mais également dans le développement, et là, elle est déjà très active sur le continent africain en investissant dans les projets d'infrastructure. Il n'y a pas de développement sans infrastructures, et donc ce sont des initiatives qui ne sont qu'à encourager, le but ici étant d'aller dans des partenariats gagnant-gagnant, la Chine venant investir pour évidemment en tirer profit, et l'Afrique aussi devrait en ressortir satisfaite, d'autant plus que nous sommes aujourd'hui en Afrique en train de vivre la réalité de la zone de libre-échange continentale. Et donc, si cela se passe très très bien, l'Afrique va devenir le plus important marché commercial du monde, avec plus de deux milliards d'individus. Et donc la Chine se positionne à mon avis de manière intéressante parce qu'elle investit à la réalisation de ce marché commun, et demain, elle sera sûrement l'un des partenaires les plus privilégiés par rapport à ce marché en construction, donc je trouve que la vision du président Xi Jinping est remarquable, elle est même futuriste. C'est quelqu'un qui a eu la bonne approche et c'est sûr que les retombées qui en découleront seront positives et rejailliront de manière positive sur la Chine.

SOURCE : français.cgtn.com

# Centrafrique : Le président Touadéra soupçonné après l'annonce d'un référendum



Les Centrafricains sont invités à une consultation référendaire fin juillet 2023 pour une nouvelle Constitution. La modification de l'actuelle loi fondamentale permettra au chef de l'État de briguer un troisième mandat. Une manœuvre dénoncée par l'opposition et la rébellion.

Le président de la Centrafrique, Faustin Archange Touadéra, a annoncé mardi 30 mai 2023 qu'il soumettrait au référendum une nouvelle Constitution qui lui permettrait de briguer un troisième mandat, ce que lui interdit l'actuelle loi fondamentale dans ce pays toujours en proie à une rébellion après des années de guerre civile. La date a été fixée au 30 juillet par décret du gouvernement.

M. Touadéra a été élu en 2016 puis réélu en 2020 alors que moins d'un électeur sur trois a eu la possibilité d'aller aux urnes pour des raisons de sécurité. Il est accusé par l'opposition et la rébellion de vouloir, en se faisant réélire en 2025, rester « président à vie » du deuxième pays le moins développé du monde, selon l'ONU.

L'organisation internationale reproche en outre au régime du chef de l'État, au diapason des capitales occidentales et des ONG, d'avoir mis la Centrafrique sous la coupe des mercenaires russes de Wagner pour combattre les rebelles.

« J'ai décidé (...) de soumettre au référendum le projet d'une nouvelle Constitution », a déclaré le chef de l'État dans un message à la nation enregistré et posté sur la page Facebook de la présidence. Il ne précise rien de son contenu. « Il n'y aura pas de troisième mandat, mais les compteurs seront remis à zéro » avec une nouvelle Constitution « et il y aura un nouveau mandat que tout le monde pourra briguer, y compris le président Touadéra s'il le souhaite », a cependant aussitôt affirmé à l'AFP Fidèle Gouandjika, ministre conseiller spécial du président.

## La Cour constitutionnelle fustigée

Le 22 septembre 2022, M. Touadéra avait es-suyé un revers juridique quand la Cour constitutionnelle avait annulé l'un de ses décrets mettant en place un comité chargé de rédiger une nouvelle constitution. La Cour invoquait notamment le fait que le Sénat, chambre haute du Parlement et prévu dans la précédente Constitution, n'avait toujours pas été mis en place.

Le pouvoir a mis à la retraite d'office en janvier 2023 la présidente de la Cour constitutionnelle Danièle Darlan, principale artisanne de l'invalidation. Et le Mouvement cœurs unis (MCU) de M. Touadéra, archi-majoritaire à l'Assem-

blée nationale avec l'appoint de partis satellites, a multiplié les manifestations pour fustiger la juridiction suprême et réclamer une nouvelle Constitution par voie référendaire. « Le peuple est au-dessus de la Constitution » et c'est « sur les demandes pressantes et légitimes du peuple souverain de doter notre pays d'une nouvelle Constitution » que M. Touadéra a annoncé mardi ce référendum dans son discours.

« Cette nouvelle constitution sera rédigée pour que M. Touadéra reste président à vie », a commenté pour l'AFP Nicolas Tiangaye, ancien premier ministre et membre du Bloc républicain pour la défense de la Constitution (BRDC), une plate-forme de l'opposition. « La Cour constitutionnelle est illégitime depuis l'éviction de Mme Darlan et aucun référendum ne peut avoir lieu sans un président du Sénat. Ce référendum se fera donc dans l'illégalité », a ajouté l'avocat.

Une guerre civile très meurtrière avait éclaté en 2013 quand une alliance rebelle dominée par les musulmans, la Séléka, a renversé le président François Bozizé. Ce dernier a mobilisé des milices d'autodéfense à majorité chrétienne et animiste, les anti-balaka, pour tenter de reprendre le pouvoir. Des milliers de civils ont été massacrés jusqu'au paroxysme de la guerre en 2016 et l'ONU a accusé Séléka et anti-balaka de crimes contre l'humanité, malgré la présence d'une importante force de maintien de la paix de casques bleus.

En 2020, les plus puissants des groupes rebelles, qui occupaient alors plus des deux tiers du territoire, se sont rassemblés pour lancer une vaste offensive sur Bangui. M. Touadéra a appelé Moscou à la rescousse de son armée démunie et des centaines de mercenaires de la société de sécurité privée Wagner sont venus renforcer des centaines déjà présentes depuis 2018. Ils ont permis de sauver le régime et de repousser les rebelles de la majeure partie des territoires qu'ils occupaient.

■ Binadjan Dombia



## Football : Après 14 ans au club, Karim Benzema quitte officiellement le Real Madrid

L'avenir de Karim Benzema s'écrira loin du Real Madrid. En fin de contrat le 30 juin prochain, l'attaquant français ne prolongera pas l'aventure dans la capitale espagnole, comme l'a annoncé le club dimanche 4 juin, dans un communiqué, après plusieurs jours de feuilleton. Après 14 ans de bons et loyaux services sous la tunique merengue, l'ambitieux lyonnais devenu maître des lieux quittera Madrid à l'issue de la saison.

“Le Real Madrid et son capitaine ont décidé d'un commun accord de mettre à terme à la

période brillante et inoubliable qu'il a passée au sein de notre club”, annonce le Real Madrid, “qui souhaite témoigner sa reconnaissance et son affection à celui qui est déjà l'une de [ses] plus grandes légendes”. En effet, si son histoire avec l'équipe de France a été contrastée, à Madrid, Karim Benzema peut se targuer d'avoir écrit l'un des plus beaux chapitres du club le plus titré de la Ligue des champions.

L'enfant de Lyon devenu roi à Madrid Soldat privilégié de Cristiano Ronaldo pendant des années, Karim Benzema s'est mué en lea-

der providentiel après le départ du Portugais. Auteur d'une saison 2021-2022 exceptionnelle avec le Real Madrid, ponctuée d'un sacre en Ligue des champions et d'un titre de champion d'Espagne, l'attaquant de la Maison Blanche est entré définitivement parmi les plus grands joueurs de l'histoire, le 17 octobre 2022, en remportant son premier Ballon d'or.

Le 7 mai dernier, le Français a soulevé son 25e trophée avec le Real Madrid en glanant une troisième Coupe du Roi aux dépens d'Osasuna (2-1), qui s'est ajouté à cinq Ligues des champions, quatre championnats d'Espagne, quatre Supercoups d'Espagne, quatre Supercoups de l'UEFA et cinq Coupes du monde des clubs. L'attaquant français a égalé le Brésilien Marcelo au classement des joueurs les plus titrés de l'histoire du club, écrivant finalement les dernières lignes de sa légende au Real Madrid.

Source : <https://www.francetvinfo.fr/>





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Rester tranquille dans votre journée vous intéresse ! Seulement vos collègues sollicitent beaucoup. Il faut être partout sur tous les fronts. Vous pouvez avancer grâce à votre réactivité. Une tâche peut être amorcée. Il est conseillé de rester concentré.

Si un de vos proches demande de l'argent, limitez le prêt. Il y a un piège possible. Les frais peuvent partir dans des loisirs. Les gadgets liés au véhicule sont vos dépenses principales. Vérifiez le prix. Privilégiez les paiements à plusieurs fois.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Un revers du destin pourrait chambouler vos projets dans votre sphère d'activité et par effet domino, saper un travail de longue haleine. En prenant réellement conscience de cette possibilité, vous pourrez élaborer une stratégie pour contrer ce problème.

Dans le domaine financier, vous chercherez le juste milieu. Loin de dépenser à tort et à travers, vous vous efforcerez néanmoins d'améliorer votre confort, votre bien-être et celui de vos proches, sans radinerie, mais en pratiquant le juste prix.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'occasion est venue de faire table rase du passé. Tout bouge dans le domaine de vos affaires professionnelles, vous avez les cartes en main si vous visez un projet ou si vous créez votre entreprise. Les astres protègent vos actions.

Votre situation financière n'a rien de catastrophique, par contre elle demande une certaine surveillance. Mieux vaut prévenir que guérir, aujourd'hui si la chance et la confiance se présentent, c'est pour préserver votre équilibre financier.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Bien déterminé à prouver vos compétences, vous vous retroussez les manches. Vous serez tellement concentré sur votre tâche que vous ne verrez pas le temps passer. Satisfait de votre productivité, vous partirez du bureau, tranquille et satisfait.

Vos dépenses se limiteront à vos besoins quotidiens. Vous n'aurez pas la tête à penser à vos finances et encore moins celle à effectuer des achats. Il y en aura au moins un qui se révélera indispensable, mais il pourra bien attendre le lendemain.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Vous travaillez d'arrache-pied. Une tâche sous des délais brefs se présente. Vous aimez prendre les initiatives. On aime votre présence. La journée vous donne la possibilité d'évoluer. Une promotion est en cours. Un rendez-vous avec un chef est possible.

Les frais sont couverts par les revenus. La stabilité est au rendez-vous. Elle vous aide à affronter la vie avec sérénité. Seulement, vous bouillonnez d'impatience pour dépenser bien plus ! Des articles liés à la décoration vous attirent terriblement !



## Vierge (23 août - 23 septembre)

D'accord, le Soleil qui régnera sur vos activités ne vous fera pas de cadeaux, mais vous aurez du répondant. Vous aurez un mental solide et une bonne dose de patience pour mettre de côté ce qui bloquera et privilégier les dossiers mieux à même d'aboutir.

Vous serez plutôt raisonnable et pas du genre à déraper facilement. Et quand bien même, ce serait le cas, on vous fera confiance pour redresser rapidement la barre, quitte à donner des consignes précises à votre entourage si vous vivez en famille.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous aimeriez faire des plans sur le long terme, mais vous ne vous en sentez pas capable, en tous les cas, pas encore. Vous pouvez vous appuyer sur un projet fiable, une évolution pointe son nez, du côté du travail les choses s'améliorent.

Ami Balance, vous n'êtes pas à l'abri des turbulences provoquées par certaines planètes. Méfiez-vous, les problèmes seront vite arrivés, une gestion irréprochable vous permettra de pallier ce genre de situation. Il faut agir dans l'urgence.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercury multipliera les occasions de vous donner la parole pour faire passer vos messages ou imposer vos idées. Vous pourriez profiter d'un tour de table pour vanter vos mérites et décrocher une mission qui ne vous était pas destinée au départ.

Si vous estimez ne pas être rémunéré à votre juste valeur, il vous appartiendra de monter au créneau pour faire valoir vos mérites. Attendre les bras croisés ne produira aucun effet sur vos finances. Vous devrez attaquer de front pour remporter la mise.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous appréciez de faire plaisir à vos collaborateurs. Il y a une désorganisation importante dans votre service. Il est bon de faire un point pour adapter une nouvelle méthode ! Un processus de travail nouveau est en marche. Il peut déclencher une réunion.

Il faut être encore prudent. Vous aimez les belles choses. Vous pourriez craquer pour un article lié au soin. Vénus en Gémeaux vous rend sensible à votre look. Vous pouvez faire un achat pour la garde-robe. Vérifiez les différents prix, avant de payer.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous aurez envie de passer à la vitesse supérieure et vous ne ménagerez pas vos efforts pour concrétiser vos ambitions. Tout sera certes compliqué, mais justement, cela sera l'occasion pour vous de relever des défis et vous y mettrez tout votre courage.

Vos comptes afficheront certes grise mine, mais pour autant, vous ne leur ferez pas la tête, bien au contraire. Vous chercherez par tous les moyens à redresser une situation financière en berne. Vous aurez une idée qui demandera à être vérifiée.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Les propositions professionnelles sont d'actualité, la journée s'annonce bien. Aujourd'hui, vous restez concentré sur vos objectifs, s'il faut faire des heures supplémentaires, ce n'est pas un problème, votre but premier c'est d'évoluer. Auriez-vous dépassé les limites financières ? Attention, aujourd'hui vous n'échapperez pas à l'appel du banquier. Si vous ne voulez pas avoir de problème, il est grand temps de redresser la barre. Vivre au-dessus de vos moyens est une mauvaise idée.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Mars dans votre signe vous poussera à vous imposer sans avoir besoin d'élever la voix dans votre secteur d'activité. Vous surmonterez les obstacles en misant sur l'action. Cela vous réussira plutôt bien et vous serez félicité pour votre travail.

Uranus pourrait vous octroyer un certain confort financier. Vous récupèrerez de l'argent que l'on vous devra d'une façon inattendue ou vous ferez fructifier des valeurs. Quelques pistes possibles et rentables se présenteront et vous saurez en tirer parti.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



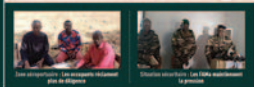
1273 **Malikilé**



1274 **Malikilé**



1275 **Malikilé**



1276 **Malikilé**



1277 **Malikilé**



1278 **Malikilé**



1279 **Malikilé**



1280 **Malikilé**



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23